

BUS : VOS TITRES DE TRANSPORTS POUR COLLÉGIENS/LYCÉENS

Conditions d'accès à la carte scolaire bus lignes régulières :

- Collégien ou lycéen avant BAC de moins de 18 ans au 1er septembre 2024
- Uniquement un aller-retour par jour scolaire, du domicile à l'établissement scolaire sur la ligne de bus indiquée sur la carte du 1er septembre 2024 au 6 juillet 2025
- Habiter à plus de 3km de l'établissement scolaire (évalués sur la base d'un trajet effectué à pied)

Attention : merci de bien vérifier le kilométrage du trajet en l'effectuant à pied

Dossier à remplir et envoyer avant le 31 juillet 2024 :

Par mail : servicescolaire@keolis.com

Par courrier : KEOLIS CIF - SERVICE SCOLAIRE, 34 rue de Guivry TSA 84278, 77 990 Le Mesnil Amelot

Conditions d'accès à la carte Imagine'R scolaire :

- Collégien ou lycéen (de la 6ème à la terminale inclus)
- Voyage illimités toute l'année sur toute l'Île-de-France
- Valable du 1er septembre 2024 au 30 septembre 2025

Pour obtenir la carte Imagine'R, merci de vous rendre sur le site Navigo --> Trouver mon titre de transport --> Voir tous les titres de transport --> Forfait Imagine'R scolaire



Documents

[Dossier de demande de titre de transport 2024-2025](#)